



PROJET TUTORAT A L'IFSI DE PONTOISE

Mars 2016

**Institut de Formation en Soins Infirmiers
du Centre Hospitalier René-Dubos de Pontoise**

**CAILLAUD Fabian
Etudiant en soins infirmiers
Promotion 2015-2018**

Table des matières

OBJECTIF DU DOCUMENT	2
1 CONTEXTE.....	3
1.1 Présentation de l'IFSI/IFAS de Pontoise	3
1.2 Partenariat avec l'Université Paris 7-Diderot.....	3
1.3 Présentation du référentiel de formation en soins infirmiers	3
1.4 UE Universitaires	4
2 LE TUTORAT	5
2.1 Qu'est-ce que le tutorat ?	5
2.2 Le tuteur	5
2.3 Le tuteuré	6
2.4 L'exemple du tutorat à l'ENEAD	6
3 OBJECTIFS DU PROJET	7
3.1 Objectifs	7
3.2 Lien avec la profession infirmière	7
4 MODALITES OPERATIONNELLES.....	8
4.1 Planning / Projet.....	8
4.2 Public concerné	8
4.3 UE concernée	8
4.4 Services pédagogiques proposés	8
4.5 Programmation	9
4.6 Inscription aux cours	9
4.7 Locaux et matériel.....	9
4.8 Support numérique	9
4.9 Documents	9
4.10 Rôle des cadres de santé formateurs.....	10
5 DEMARCHE QUALITE	11
5.1 Indicateurs de suivi.....	11
5.2 Gestion des risques	11
5.3 Evolutions possibles du projet TUTORAT	12
6 CONCLUSION	13
BIBLIOGRAPHIE	14

OBJECTIF DU DOCUMENT

Ce document a pour objet de proposer les modalités pratiques de **mise en place d'un projet TUTORAT** au sein de l'Institut de Formation en Soins Infirmiers du Centre Hospitalier René-Dubos de Pontoise (ci-après nommé IFSI de Pontoise), composée d'étudiants en soins infirmiers volontaires, afin d'apporter une aide pédagogique aux étudiants en soins infirmiers (ESI) de 1^{ère} année dans le cadre des cours magistraux des unités d'enseignement (UE) universitaires en complément du suivi pédagogique déjà mis en place par les cadres de santé formateurs référents d'UE.

Ce projet part d'une constatation d'un besoin d'apport complémentaire de connaissances et de supports pour les ESI de 1^{ère} année afin de comprendre au mieux les UE en vue des partiels, mais aussi et surtout, en vue de leur future pratique professionnelle. Une autre constatation est le manque d'entraide entre ESI, de partage de leurs connaissances afin de se compléter pour une meilleure compréhension des cours.

Par ailleurs, une promotion est constituée d'étudiants venant d'horizons différents : baccalauréat professionnel, baccalauréat général scientifique, économique et social, littéraire, faculté de médecine ou de psychologie, étudiants en reconversion professionnelle, aides-soignantes en promotion professionnelle.... Ainsi, tous ces étudiants ont des connaissances et des expériences multiples à apporter aux autres.

1 CONTEXTE

1.1 Présentation de l'IFSI/IFAS de Pontoise

Situé en Ile-de-France dans le département du Val-d'Oise (95), l'IFSI/IFAS de Pontoise est un institut de formation public, rattaché au Centre Hospitalier René-Dubos (CHRD), établissement de santé intégré au sein de la communauté hospitalière de territoire (CHT) Nord Val-d'Oise.

L'IFSI/IFAS de Pontoise assure les missions prévues par les textes législatifs régissant le fonctionnement des IFSI et IFAS et régissant la formation des étudiants en soins infirmiers (ESI) et des élèves aides-soignants (EAS), dont la formation initiale préparant au diplôme d'Etat d'infirmier (DEI) et au diplôme d'Etat d'aide-soignant (DEAS).

L'IFSI/IFAS de Pontoise a une capacité d'accueil de 90 ESI par promotion et 25 EAS avec la possibilité d'adjoindre 10 élèves en cursus partiel durant la formation.

Le Bureau des étudiants (BDE) est organisé en association Loi 1901, nommée « Graine de soins » qui pourrait intégrer le présent projet.

1.2 Partenariat avec l'Université Paris 7-Diderot

Consécutivement à la réforme de la formation infirmière conduisant au DEI et au grade de licence en 2009¹, les IFSI se sont regroupés et ont mis en place un partenariat avec une université de référence. Les six IFSI du Val-d'Oise (Argenteuil, Beaumont, Eaubonne, Gonesse, Moisselles et Pontoise) et quatre IFSI de l'AP-HP (Bichat, Louis-Mourier, René Auffray, Saint-Louis) ont signé une convention avec l'Université Paris 7-Diderot. Cette convention s'est concrétisée par la création d'un Département Universitaire en Sciences Infirmières (DUSI), dont les missions sont principalement d'assurer l'organisation de la formation des ESI dans les disciplines universitaires en vue de l'obtention du grade de licence, en étroite collaboration avec les IFSI rattachés.

1.3 Présentation du référentiel de formation en soins infirmiers

Le référentiel de formation est articulé autour de l'acquisition de dix compétences requises pour l'exercice des différentes activités du métier d'infirmier et donne lieu à l'attribution de crédits européens (ECTS : European Credits Transfert System).

Le référentiel de formation est construit par alternance entre des temps de formation théorique (2100 heures) et des temps de formation clinique (2100 heures) et propose des UE de quatre types :

- Des UE dont les savoirs sont dits « contributifs » aux savoirs infirmiers ;
- Des UE de savoirs constitutifs des compétences infirmières ;
- Des unités d'intégration (UI) des différents savoirs et leur mobilisation en situation ;
- Des unités de méthodologie et de savoirs transversaux.

¹ Arrêté du 31 juillet 2009 modifié *relatif au diplôme d'Etat d'infirmier*

Les UE sont en lien les unes avec les autres et contribuent à l'acquisition des compétences. Elles sont organisées en 6 UE et sous UE.

UE universitaires	UE IFSI
UE1 : Sciences humaines, sociales et droit	UE3 : Sciences et techniques infirmières, fondements et méthodes
UE2 : Sciences biologiques et médicales	UE 4 : Sciences et techniques infirmières, interventions
UE 3.4. S4 et S6 : Initiation à la démarche de recherche	
UE6 : Méthodes de travail	UE 5 : Intégration des savoirs et posture professionnelle infirmière

1.4 UE Universitaires

Les UE universitaires sont coordonnées en coresponsabilité par les universitaires et les directeurs d'IFSI. La coordination consiste à clarifier les contenus d'enseignement, les thèmes des travaux dirigés en regard, à concevoir les questions d'évaluation des UE correspondantes, et à évaluer la qualité des enseignements. Dans chaque IFSI, des cadres de santé formateurs sont référents d'UE et assurent la mise en œuvre du projet d'enseignement.

Les cours magistraux sont dispensés en présentiel à l'Université ou, le plus souvent, déposés sous forme de power point accompagné d'un enregistrement audio de l'enseignant universitaire sur la plateforme Diderot en ligne DidEL² de l'Université Paris 7-Diderot. Les cadres de santé formateurs référents de l'UE de l'IFSI/IFAS de Pontoise proposent dans la majorité des cas un cours facultatif de remobilisation des connaissances avant les partiels.

² http://didel.script.univ-paris-diderot.fr/claroline/course/platform_courses.php

2 LE TUTORAT

2.1 Qu'est-ce que le tutorat ?

Le tutorat est une relation formative entre deux personnes : une personne qui peut transmettre des connaissances, le **tuteur**, et une personne qui est en apprentissage de ces connaissances, le **tutoré**. La définition suivante du tutorat est tirée du site internet Wikipédia³ et s'appuie sur les travaux de Rémi BACHELET et Alain BAUDRIT, enseignants-chercheurs. Le tutorat « se distingue de l'enseignement classique impliquant professeurs et élèves par une **formation individualisée et flexible**. Le tuteur n'a pas forcément toutes les connaissances que doit maîtriser l'apprenant au terme de sa formation car son rôle n'est pas d'apporter des réponses aux problèmes posés mais de **guider l'apprentissage**. Dans le contexte des études, on peut définir le tutorat **comme une forme d'aide individualisée qui vise à apporter en dehors du contexte de la classe, une aide personnalisée aux études**. Outre cette définition large, il peut prendre de nombreux aspects, notamment selon, qu'il s'adresse à un étudiant seul ou à un groupe d'étudiants, que le tuteur est un professeur, ou un autre étudiant (dans ce deuxième cas, on parle de « tutorat par les pairs »). »

2.2 Le tuteur

Le tuteur est identifié sur la base du volontariat. Il doit être motivé, investi, travailleur, avoir des capacités pédagogiques, et ses connaissances doivent être reconnues.

Le tuteur s'engage à :

- Accueillir les tutorés ;
- Préparer et organiser la transmission des connaissances ;
- Elaborer et concevoir des outils ou supports facilitant l'aide à l'apprentissage ;
- Mobiliser l'équipe pédagogique pour créer les situations nécessaires à la progression du tutoré (relecture des cours et des QCS⁴ élaborés par les tuteurs...) ;
- Faire régulièrement des points sur la progression des tutorés avec le tutoré lui-même, les tuteurs, et l'équipe pédagogique ;
- Instaurer un climat de confiance et de respect mutuel.

Selon WOUTERS, le tuteur doit avoir les compétences suivantes :

- Connaître la méthode (étapes et séquences) et la faire respecter par les étudiants ;
- Connaître la matière sans se positionner comme expert ;
- Comprendre le cadre institutionnel ;
- Guider les apprentissages en exploitant les acquis et erreurs des étudiants ;
- Stimuler l'individu ou le groupe de manière à générer un climat de travail motivant ;

³WIKIPEDIA. *Tutorat* [en ligne]. France : Wikipédia, L'encyclopédie libre, mise à jour le 17 octobre 2015. Disponible sur : < <https://fr.wikipedia.org/wiki/Tutorat>>

⁴ QCS : Questions à choix simple

- Evaluer la progression ;
- Favoriser l'autonomie en agissant comme miroir et en s'effaçant à certains moments-clés ;
- Trouver une juste distance dans sa position de tuteur vis-à-vis des étudiants.

2.3 Le tuteuré

Le tuteuré doit être investi, motivé et volontaire. Il s'engage à :

- S'impliquer dans la mise en œuvre des cours ;
- Etre proactif dans son parcours d'apprentissage ;
- S'investir dans les travaux, cours, supports et exercices proposés par le tuteur ;
- Solliciter le tuteur pour tout besoin et l'alerter en cas de difficulté.

2.4 L'exemple du tutorat à l'ENEAD⁵

L'ENEAD, l'Enseignement Numérique Et A Distance de l'Université de la Sorbonne à Paris 3, possède le dispositif de tutorat le plus important en France. Ils ont 30 tuteurs qui assurent une aide à plus de 1300 étudiants. Sa création remonte à 2001. Au départ, il n'y avait seulement que 4 à 6 tuteurs. Ce projet avait pour but de lutter contre l'abandon et contre l'échec. Ils ont remarqué que les étudiants participant au tutorat s'investissaient davantage dans leur formation, fournissaient un travail régulier et obtenaient de meilleurs résultats aux examens finaux.

Sur leur site Internet, ils définissent l'utilité du tutorat : « Les tuteurs n'ont pas pour mission de remplacer les enseignants, ni de prendre en charge les travaux, mais de repérer les difficultés et de permettre de les surmonter. Ils peuvent apporter une aide dans les domaines suivants :

- L'organisation de leur travail sur l'année (gestion du temps, méthodes d'apprentissage, points à travailler avant d'autres, priorités à dégager) ;
- L'éclaircissement de certains points de cours ;
- La méthodologie des exercices proposés dans l'année ou à l'examen ;
- L'utilisation des brochures de cours ;
- La reprise de corrigés-type, voire de copies individuelles ;
- La recherche de documents ;
- Certaines questions pratiques. »

Les tuteurs interviennent de façon réactive (en répondant aux questions, parfois en produisant à la demande des étudiants des documents méthodologiques ou des exercices) et de façon active (en proposant d'eux-mêmes des compléments écrits, des exercices et des séances de travail). Ils travaillent « en concertation avec les enseignants et sur un mode complémentaire. »

⁵ENEAD. *Le tutorat à l'ENEAD-un développement essentiel* [en ligne]. Paris : Université Sorbonne Nouvelle Paris 3. Disponible sur : < <http://www.univ-paris3.fr/le-tutorat-a-l-enead-un-developpement-essentiel-43124.kjsp?RH=1273088547234>>

3 OBJECTIFS DU PROJET

3.1 Objectifs

- Aider les ESI là où ils éprouvent des difficultés afin que tous aient les mêmes chances de réussite.
- Etre un support complémentaire pour l'acquisition de connaissances.
- Accueillir et intégrer les nouveaux étudiants à l'IFSI et leur permettre de découvrir la formation infirmière et ses attentes en toute sérénité.
- Transmettre les valeurs de la profession que sont le travail d'équipe, l'entraide, le partage de connaissances et d'expérience, l'envie de se former constamment pour une meilleure prise en charge des patients.
- Favoriser l'entente inter-promotionnelle.
- Valoriser les compétences déjà acquises et renforcer la confiance en soi et en ses connaissances.
- Démystifier les UE et les partiels.
- Favoriser l'autonomie des étudiants et leur permettre d'acquérir une organisation de travail.
- Apporter aux étudiants des supports de travail (schémas, exercices, QCS...).
- Permettre aux étudiants de poser des questions qu'ils n'osent peut-être pas poser aux enseignants universitaires et/ou aux cadres de santé formateurs référents d'UE.

3.2 Lien avec la profession infirmière

Pour les tuteurs :

- Prendre connaissance du rôle d'encadrant de stagiaires (ESI, EAS) ;
- Approfondir et transmettre ses connaissances ;
- Découvrir l'enseignement et la pédagogie.

Pour les tutorés :

- Découvrir le rôle d'un tuteur de stage ;
- Apprendre le travail d'équipe, la collaboration, la complémentarité, le partage de connaissances pour une prise en charge optimal du patient.

4 MODALITES OPERATIONNELLES

Le projet TUTORAT sera intégré à l'association existante au sein du BDE de l'IFSI/IFAS de Pontoise.

4.1 *Planning / Projet*

Février - mars 2016 : Rédaction du projet et transmission à la direction de l'IFSI/IFAS de Pontoise pour évaluation de la faisabilité et validation.

Avril - mai 2016 : Présentation du projet à l'équipe de l'IFSI/IFAS de Pontoise, au BDE, aux ESI, aux instances (Conseil pédagogique, Conseil de la vie étudiante).

Juin 2016 : Mise en place de la plateforme numérique du tutorat et des éléments à y insérer.

Été 2016 : Préparation des cours et des supports par les ESI volontaires pour participer au tutorat.

Septembre 2016 : Exposition du projet aux nouveaux ESI de 1^{ère} année et début du projet.

Fin janvier 2017 : Evaluation du projet à la fin du semestre 1.

4.2 *Public concerné*

Les tuteurs : 5 à 10 ESI de 2^{ème} année bénévoles (promotion 2015-2018), le nombre de participants conditionnera la dynamique de groupe et la pérennité du projet (peu nombreux = essoufflement des tuteurs, trop nombreux = dispersion dans les méthodes pédagogiques et le suivi des tutorés).

Les tutorés : ESI de 1^{ère} année (promotion 2016-2019) puis de chaque rentrée de septembre.

4.3 *UE concernée*

Le projet propose de se concentrer, dans un premier temps, sur l'UE 2.4. S1, *Processus traumatiques*, une UE jugée difficile et abstraite pour la plupart des ESI de 1^{ère} année.

4.4 *Services pédagogiques proposés*

Le projet TUTORAT vise à proposer plusieurs services pédagogiques :

- **Les cours** : les thèmes des cours pourront reprendre les PDF insérés dans l'emploi du temps de chaque semaine pour permettre aux ESI de s'organiser et d'être à jour dans les PDF à étudier. Ils pourront s'appuyer par exemple d'exercices ou de schémas et sur les questions posées par les ESI. La présentation de chaque cours sera étudiée par le groupe de travail d'étudiants tuteurs.
- **Les QCS** : préparés par les tuteurs et validés par les référents d'UE, ils seront corrigés en groupe par les tuteurs et serviront de banque de données.
- **Le partiel blanc** : programmé en décembre, le partiel blanc permettra aux étudiants de faire un point sur leurs connaissances et d'avoir une première visualisation de ce que peut être un partiel.

4.5 Programmation

- Les cours devront se faire de manière régulière, une fois par semaine, le jour reste à définir (jeudi ou lundi) ;
- Un cours durera **1h à 1h30** pour ne pas impacter l'organisation des ESI et garder leur attention et investissement ; Ils pourraient avoir lieu par exemple en fin de journée ou s'insérer dans le planning des ESI selon l'emploi du temps des tuteurs ;
- Il y aura possibilité d'assurer des cours supplémentaires, si la demande est importante surtout quelques semaines avant les partiels pour rassurer les ESI et diminuer leur stress.

4.6 Inscription aux cours

L'inscription aux différents services proposés sera **facultative et gratuite**. Les tuteurs proposeront un thème de cours où les tutorés choisiront d'aller en s'inscrivant sur une feuille affichée sur le tableau d'affichage, une semaine en avance. Cela permettra d'évaluer le nombre de tuteurs à mobiliser pour le thème proposé.

4.7 Locaux et matériel

Le projet TUTORAT nécessitera de pouvoir avoir à disposition :

- Une à plusieurs salles de l'IFSI/IFAS de Pontoise, équipées de tableaux, rétroprojecteurs, vidéoprojecteur pour dispenser les cours, selon le nombre d'inscrits aux cours ;
- Une salle pour que les tuteurs puissent se réunir afin d'élaborer les cours et leurs supports, organiser la programmation des cours et les thèmes, évaluer la méthode pédagogique, évaluer la progression des ESI...
- Supports non obligatoires mais pouvant être un plus pour la pédagogie : squelette, corps humain, mannequin...

4.8 Support numérique

Les tuteurs et tutorés auront besoin d'un **support numérique** pour transmettre d'éventuels informations, afficher des supports de cours, poser des questions... Il peut se présenter sous plusieurs formes : un site internet, un blog, un groupe Facebook, une page Facebook. Cette plateforme aura besoin d'une identification de connexion afin qu'elle soit accessible qu'aux ESI. Comme vu précédemment, il pourra être en lien avec IFSIEL. Les tuteurs l'alimenteront régulièrement et se chargeront de la tenir à jour.

4.9 Documents

Il est envisagé d'élaborer :

- **Une charte du tutorat** qui formalisera les engagements des tuteurs et des tutorés et qui sera portée à la connaissance et appliquée par l'ensemble des acteurs ;

- Une fiche de mission pour les tuteurs qui précisera les activités, les moyens mis à disposition, la durée du tutorat, le processus d'évaluation...
- Le nom du tutorat ainsi que son éventuel logo seront choisis après un concours entre les actuels étudiants de 1ère année, afin de faire participer l'ensemble de la promotion au projet éducatif.

4.10 Rôle des cadres de santé formateurs

Les cadres de santé formateurs, et notamment les référents de l'UE concernée par le projet TUTORAT, seront sollicités afin de :

- S'assurer de la cohérence de la pédagogie proposée avec les cours enseignés et les exigences d'évaluation de semestre ;
- Aider les tuteurs à acquérir une pédagogie adaptée, à savoir transmettre les informations ;
- Mettre à disposition la logistique nécessaire (salle, matériel), un planning insérant les temps de tutorat ;
- Permettre aux tuteurs de :
 - Comprendre leur rôle et leur mission ;
 - Contribuer à l'identification des étapes d'un parcours pédagogique adapté aux principes et aux objectifs de l'intégration du tuteuré ;
 - Donner au tuteur les outils pour aider les étudiants dans leur parcours ;
 - Prendre le recul nécessaire par rapport à son expertise afin de mieux la transmettre.

5 DEMARCHE QUALITE

5.1 Indicateurs de suivi

Afin de mesurer la performance du projet les 2 indicateurs ci-dessous seront suivis :

- **Taux de participation :**
 - Via les feuilles d'inscription et listes d'émargement permettant d'établir le taux de participation à chaque cours et observer les cours les plus utiles et les plus demandés, pour évaluer, faire progresser le projet et l'adapter à la demande ;
 - L'objectif du projet est d'avoir un taux de participation sur un semestre d'un quart voire un tiers de la promotion ;
 - L'objectif est d'avoir un quart d'étudiants d'une promotion à chaque cours de tutorat.
- **Taux de satisfaction :**
 - Un questionnaire de satisfaction du projet sera proposé aux tutorés et aux tuteurs pour évaluer le projet fin janvier, début février 2017.

Un **document de suivi** pourra également être mis en place afin de retracer le déroulement du tutorat. Ce bilan formalisé s'appuiera sur la grille d'évaluation, complétée conjointement par la direction, l'équipe pédagogique, le tuteur et le tutoré.

Une évaluation du dispositif tutoral permet de s'assurer que les objectifs fixés et engagements des parties ont bien été respectivement atteints et respectés. Cette évaluation du dispositif est distincte de l'évaluation du tutoré.

5.2 Gestion des risques

Les risques peuvent être multiples et les identifier permet de les réduire.

Risque de non prise en considération du statut de l'étudiant tutoré lié à une approche pédagogique non adaptée :

- Les échanges entre les ESI lors des cours seront à favoriser, pour renforcer leur confiance en leurs connaissances et favoriser l'entraide.
- Il faudra faire chercher les étudiants tutorés par eux-mêmes afin qu'ils comprennent les réponses aux questions qu'ils se posent ou que le tuteur a posé.
- Le tutoré ne doit pas s'inscrire dans un rapport de dépendance avec un statut dévalorisant, mais au contraire il doit être l'acteur principal du tutorat.

Risque de non reconduction du projet d'année en année :

- Faire en sorte que les futures premières années poursuivent le projet. Le relai sur les trois années suivantes pourra être organisé par les étudiants initiateurs du projet.

- Il faudra suivre les indicateurs, exploiter les questionnaires de satisfaction et réaliser un bilan à la fin du premier semestre afin d'identifier les points positifs et les axes d'amélioration.

Risque de non fréquentation :

- Des étudiants en général ne sachant pas ce que le tutorat peut leur apporter de plus.
- Des étudiants qui ont peur d'avoir du travail en plus à effectuer.
- Mais surtout des étudiants habitant loin de l'IFSI, qui ne souhaitent pas rentrer tard chez eux, ou qui veulent éviter les problèmes de transport, ou qui n'ont pas beaucoup d'heures de transport.
- Il faudra donc proposer des horaires permettant à tous les étudiants d'être présents.

Risque de non-participation des actuels 1^{ère} année pour devenir tuteur :

- Prendre en charge des étudiants peut prendre beaucoup de temps. Il faut que les tuteurs soient bien organisés, pour pouvoir à la fois gérer leur formation et celle d'autres étudiants.
- Le tutorat ne doit en aucun cas perturber l'apprentissage du tuteur.
- Il faudra bien communiquer sur le projet TUTORAT, diffuser la charte et la fiche de mission.

Risque de non consultation régulière du site (si site il y a) :

- Les tutorés devront consulter régulièrement le site ou le blog (ou autre support numérique du tutorat) afin de se tenir informés d'éventuelles informations ou documents concernant le tutorat.
- Les étudiants de 2^{ème} année devront également se relayer, afin qu'il y ait régulièrement quelqu'un qui puisse répondre aux questions des étudiants sur le support numérique.
- La solution peut être de lier le site, ou le blog avec la plateforme numérique de l'IFSI : IFSIEL pour faciliter l'accès au support. Le support numérique du tutorat devra également être clair et les informations rapidement accessibles.

5.3 Evolutions possibles du projet TUTORAT

Au fur et à mesure des années, le tutorat permettra pour l'IFSI et ses étudiants d'avoir à disposition une base de données importante de QCS pour un entraînement optimal aux partiels.

Le projet pourra s'étendre à plusieurs unités d'enseignements, voire à plusieurs semestres, ou plusieurs années (aide à la deuxième année par exemple).

Les thèmes des tutorats pourront également concerner les pratiques professionnelles, la méthodologie, la préparation au mémoire, les soins techniques (revue de soins avec des tuteurs).

Un système de tutorat pourra s'ouvrir pour l'IFAS, les cours seraient alors dispensés par les anciennes aides-soignantes en formation infirmière ou anciens étudiants de l'IFAS.

Ce projet TUTORAT fera l'objet d'un travail de recherche dont la problématique reste à définir.

6 CONCLUSION

En résumé, ce projet TUTORAT aura besoin de tuteurs motivés, investis et d'étudiants actifs.

La cohérence du projet et l'évaluation du projet se fera par les étudiants initiateurs du projet, actuels 1^{ère} année et « futurs 2^{ème} année », puis le projet grandira avec eux pour voir s'il peut s'étendre au second semestre de la 1^{ère} année puis observer quand ils seront en 3^{ème} année voir s'ils peuvent aider les ESI de 2^{ème} année.

Remarque : La promotion 2015-2018 a eu dans l'ensemble de bons résultats aux partiels qui se sont déroulés lors de la semaine du 25 janvier 2016. On pourrait alors se demander si le tutorat apporterait un plus pour les étudiants. La réponse est affirmative, il faut voir plus loin que les partiels, comprendre ce qu'on apprend, faire en sorte d'acquérir des notions au delà des partiels, et se constituer une base solide de connaissances pour être des futur(e)s infirmiers/infirmières compétents dans tous les domaines

BIBLIOGRAPHIE

BAUDRIT, Alain. *Le tutorat - Richesses d'une méthode pédagogique*. 2^e éd. France : De Boeck Supérieur, Juillet 2007. 176 p. (Pratiques pédagogiques) ISBN : 978-2-80-415598-8.

ENEAD. *Le tutorat à l'ENEAD - un développement essentiel* [en ligne]. Paris : Université Sorbonne Nouvelle Paris 3. Disponible sur : < <http://www.univ-paris3.fr/le-tutorat-a-l-enead-un-developpement-essentiel-43124.kjsp?RH=1273088547234>>

WIKIPEDIA. *Tutorat* [en ligne]. France : Wikipédia, L'encyclopédie libre, mise à jour le 17 octobre 2015. Disponible sur : < <https://fr.wikipedia.org/wiki/Tutorat>>

Sites internet de tutorats existants :

- Tutorat associatif de Lille (T.A.L.C), Université Catholique de Lille, Faculté de médecine et maïeutique : <<http://talc.forumgratuit.org/>>
- Association du Tutorat Santé de Caen, école de médecine de Caen : <<http://www.unicaen.fr/ufr/medecine/tutorat/>>
- Site commun des tutorats, Université Paris V Descartes (médecine) : <<http://www.tutoratpaces.fr/carte-tutorats/region-parisienne/paris-descartes.html>>
- Corporation des étudiants en médecine de Paris VI, CEMP6 : <http://cemp6.org/?page_id=23>
- Tutorat santé Paris 7 : <<http://www.tsp7.net/>>